

Institut International du Théâtre ITI

UNESCO, 1 rue Miollis, F-75732 Paris cedex 15, France
Tel. +33 (0)1 45 68 48 80 / Fax: + 33 (0)1 45 68 48 84
iti@iti-worldwide.org / www.iti-worldwide.org



CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DANSE

Chaque institution des arts de la scène, institution gouvernementale, ministère de la culture, chaque homme et femme de la danse et chaque personne passionnée de la danse, est invité(e) à célébrer la Journée Internationale de la Danse, le 29 avril.

A titre d'exemple, certaines des manifestations organisées par nos Centres et Membres coopérants dans le passé ont été :

- la traduction du message et de la biographie de l'auteur dans la/les langue(s) de leur pays
- la promotion du message au public, en particulier le public affilié au monde de la danse
- la lecture du Message International devant le public de la danse le 29 avril, avant les performances
- l'organisation d'événements comme par ex. des festivals de danse internationaux et nationaux le jour même ou autour du 29 avril
- l'organisation de représentations exceptionnelles, symposiums, colloques et tables rondes sur la danse, son évolution et ses différentes formes
- la diffusion d'informations par le biais des médias
- la remise de prix et récompenses en ce jour
- une journée " portes ouvertes " ou l'inauguration de nouvelles salles, compagnies de danse
- la rédaction de Messages nationaux
- l'organisation des rencontres des artistes avec des groupes scolaires intéressés par la danse et l'art scénique afin de favoriser l'art
- la diffusion d'articles sur la danse et des commentaires sur le Message International dans la presse
- la diffusion d'émissions de radio et de télévision sur la danse
- l'organisation d'hommage aux artistes du monde de la danse à travers des séances dans les cinémas, musées et des autres institutions culturelles.
- la publication de la biographie d'un personnage éminent du monde de la danse
- publication de l'« édition spéciale » des œuvres/enregistrements en format vidéo des spectacles récompensés ou inédits des compagnies de danse
- une programmation exceptionnelle de danse à la télévision
- une journée d'entrée libre ou distribution de billets de performances gratuits
- les allocutions par d'éminentes personnalités
- des bals populaires, fêtes, défilés, danse dans la rue
- des affiches spéciales
- l'édition d'un timbre spécial
- des représentations et collectes au profit des organismes caritatifs dans le domaine de la danse
- des messages diffusés sur YouTube, Twitter, Facebook, etc.

Toute autre idée qui pourrait enrichir les célébrations est bienvenue. Il n'y a pas de limite pour votre inspiration !

Les membres d'un Centre peuvent également assister à l'évènement si un tel est organisé par le Secrétariat général de l'ITI et l'UNESCO.